

Rond-Point de la Sainte-Barbe

BULLETIN D'INFORMATION LORRIÇOIS



L'Église Notre-Dame de Lorris sous la neige



Bonhomme de neige

Trimestriel

N°163

Février 2021



Étang du Gué L'Évêque



Chemin de l'Amitié enneigé

ICI COMMENCE LE PAYS DE LORRIS

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITE DE VIE

Vœux du Maire

Sommaire	
Vœux du Maire	2
Les derniers	4
Les prochains rendez-	5
Communication	6
Patrimoine remarquable	7
Travaux	8
Réglementation	9
Vie scolaire	10
Information municipales	11
Nouveaux commerçants	13
Communiqué	14
Informations diverses	15
Paroles à l'opposition	15
État-civil	16

Résidence d'Emilie

Suite à sa rénovation en 2020, la résidence d'Emilie propose la possibilité d'un accueil temporaire.

La durée du séjour peut être comprise entre 10 jours à 3 mois.

(Ex : Retour d'hospitalisation, Aidant ou conjoint fatigué ou hospitalisé, famille en congés…)

Contacter l'accueil de l'EHPAD par téléphone ou par mail pour plus d'informations.



Édito du Maire

Chères Lorriçoises, Chers Lorriçois,

L'année 2020 restera gravée dans la mémoire collective.

Qui aurait pu imaginer un tel scénario ?

L'arrivée du coronavirus a tout bouleversé. Nous avons connu le confinement, l'isolement, la fermeture des commerces, des cafés et restaurants, des cinémas et musées, le télétravail, les difficultés de connexion qui vont avec, le port du masque, des mesures sanitaires drastiques, l'annulation de toutes les festivités… La COVID 19 a tout impacté : nos vies personnelles et professionnelles.

Une année éprouvante pour tous marquée par une crise sanitaire mondiale dont nous ne sommes pas encore sortis. Néanmoins, le vaccin nous permet d'entrevoir une lueur d'espoir, un moyen d'espérer un retour à une vie plus « libre » où nous pourrons… enfin… revoir sans crainte nos familles, nos amis et encore plus apprécier chaque sortie.

A ce stade, je souhaite vous remercier toutes et tous pour les nombreux efforts que vous avez faits et que vous continuez de faire ainsi que les services municipaux qui font preuve d'une adaptabilité constante pour mettre en place les nombreux protocoles et assurer la continuité du service public.

Malgré cette crise majeure que nous avons dû gérer, l'équipe municipale élue en mars a poursuivi son travail. Nous avons pu réaliser les projets initiés : le cheminement vélos et piétons, l'extension de la vidéo protection, l'installation d'une borne pour véhicules électriques, l'aménagement du jardin de la mairie, la poursuite du diagnostic des systèmes d'assainissement et d'eau pluviale, la création d'un City Park…

Cette année 2021, porteuse d'espoir, verra la réalisation d'un tennis couvert, la finalisation des études concernant la Grande Rue et la remise en état de l'Église Notre-Dame de Lorris et son orgue, la sécurisation des entrées de ville (Faubourg de Gien et Vieille Route d'Ouzouer sur lesquelles des « écluses » (chicanes) seront créées, Faubourg de Bellegarde où un radar pédagogique sera installé) …

Nous espérons que cette année sera plus sereine pour chacun, qu'elle nous permettra de reprendre peu à peu nos diverses activités, nos sorties, nos festivités, nos moments conviviaux…

Chères Lorriçoises, Chers Lorriçois,

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, une année 2021 « la meilleure possible », et surtout une bonne santé : alors prenez soin de vous et continuez à respecter les gestes barrières.

Le Maire

Valérie MARTIN

Le projet « Cœur de Village » est lancé

Initié par la précédente équipe municipale, et après plusieurs réunions d'élus, en relation avec le cabinet STRIBLEN qui nous assistera tout au long de nos travaux, le projet d'amélioration de la circulation et du stationnement Grande Rue et Place du Martroi (qui intégrera la réhabilitation de l'église Notre-Dame de Lorris et de son orgue) est sur les rails.

Un travail de longue haleine, donc, pour un chantier qui ne le sera pas moins, et dont nous espérons voir le début avant le terme de la présente année.

Nous souhaitons bien entendu associer nos administrés, particuliers et professionnels, à la suite de notre réflexion (et plus particulièrement ceux dont la situation sera directement impactée par les aménagement envisagés) en les invitant à venir partager, dans un esprit constructif, leurs idées lors de réunions d'échanges… en espérant que la situation sanitaire nous permette de les organiser dans les meilleures conditions.

Le but ultime voulu par vos élus est d'arriver à une meilleure cohabitation, dans notre centre-bourg, des différents flux (piétons, PMR, 2 et 4 roues motorisés ou non..) y circulant, et ceci dans un environnement agréable pour tous.

S'investir au-delà des frontières de sa commune : Valérie MARTIN en est l'exemple

Notre commune rayonne bien au-delà des limites de son territoire, puisque, outre ses fonctions de Maire, Valérie MARTIN est également :

* Vice-présidente de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais en charge des services à la population. Elle encadre les Maisons de Services et d'Accueil au Public (MSAP dont une se situe à Bellegarde, une à Châtillon Coligny qui ouvrira à compter du 1er mars 2021 et une à Lorris à venir courant 2021-2022), les Maisons de Santé Pluridisciplinaire (3 sur le territoire) et le service « social » (subventions aux associations à caractère social).
* Vice-présidente du Centre de Gestion du Loiret (établissement gérant les personnels des collectivités) en charge du pôle Santé-prévention-Conseil.
* Vice-présidente du PETR Pays Gâtinais en charge de la Commission Santé (gestion du Contrat local de santé).
* Trésorière de l'Association des Maires du Loiret (AML).

Inauguration de la MAPHA

La Maison d'Accueil des Personnes Handicapées Âgées (MAPHA) a été inaugurée en 2020 et permet l'accueil de 13 nouveaux résidents. C'est une extension du Clos Roy afin de mieux accompagner les résidents vieillissants et en perte d'autonomie. Ce projet porte à soixante le nombre de personnes accueillies à Lorris.



Les services techniques ont profité de ces travaux pour nettoyer et entretenir le terrain jouxtant la MAPHA



Les derniers événements ...

Cérémonie de récompenses du concours des jardins et maisons fleuris

La cérémonie restreinte et masquée s'est déroulée le lundi 19 octobre 2020, salle des mariages, en présence de Madame le Maire, du Jury communal, du Directeur des services techniques et des 5 couples de lauréats :



* M. et Mme Hubert NAUDIN,
* M. et Mme Claude LARPENTEUR,
* M. et Mme Michel FOUCHER,
* M. et Mme Claude VIRON,
* M. et Mme André GOUILLOT.

Cette année encore, malgré le confinement et la crise sanitaire, 56 jardins et maisons ont été sélectionnés par le jury communal. Les diplômes et bons d'achats ont été distribués par les élus de la commission « Fêtes et animations » afin de remercier et féliciter les jardiniers qui participent au fleurissement de la commune.

Collecte alimentaire



Comme chaque année, le dernier week-end de novembre, La Banque Alimentaire organisait sa collecte nationale de produits et denrées non périssables. Pour le Loiret, en 2019, 980 000 kg ont été répartis entre les différentes structures du monde associatif dont les Centres Communaux d'Action Sociale. Hélas, on sait déjà que les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire se traduiront inévitablement par une augmentation du nombre de bénéficiaires.

A Lorris, la collecte s'est tenue le vendredi 23 et le samedi 24 novembre 2020 à l'entrée des magasins INTERMARCHE et PETIT CASINO, qui chaque année, ont la gentillesse d'accueillir les administrateurs du CCAS de Lorris, les élus et les bénévoles dont les membres du Secours Catholique qui assurent la collecte.

En 2020, la collecte a été un joli succès grâce à la générosité des clients que le CCAS tient une fois de plus à remercier. C'est ainsi environ 800 kg de produits que le CCAS a apporté à l'antenne d'Amilly de la Banque Alimentaire. C'est un peu plus que ce que redistribue le CCAS aux habitants de Lorris qui rencontrent des difficultés.

Défi lecture à l'école élémentaire



Le défi lecture des CM1 et CM2 de l'école élémentaire s'est déroulé le mardi 19 janvier 2021.

Les participants étaient Lydie LAFAYE, Telma DE OLIVEIRA et Léo BUIZARD en CM1 et Jade BUIZARD, Amaël GOUBEAU et Ilyas EL EMRANI en CM2.

Les gagnantes sont Telma DE OLIVEIRA (pour les CM1) et Jade BUIZARD (pour les CM2). Jade participera à la finale Départementale le mercredi 31 mars 2021, en visioconférence et le jury notera les candidats à distance.

La finale Nationale devrait se dérouler à Paris, et sera organisée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Bravo à tous les participants ainsi qu'à Mme DIDIER, l'organisatrice pour notre école élémentaire.

Les prochains rendez-vous … 2021

Les manifestations énoncées ci-dessous seront maintenues ou annulées en fonction de l'évolution du contexte lié au COVID-19. Elles seront organisées dans le respect des règles sanitaires.

⇒ Mars

* **Samedi 13 :** Tournoi d'improvisation par l'Atelier à Coulisses, au Centre Culturel du Martroi.
* **Samedi 20 :** Représentation théâtrale par la troupe « Traciture de Pannes », invitée par l'Atelier à Coulisses, au Centre Culturel du Martroi.

⇒ Avril

* **Dimanche 25 : Cérémonie du Souvenir**



=> 11h00 : Rassemblement au mémorial du Musée de la Résistance et de la Déportation

=> Dépôt de gerbe.

⇒ Mai

* **Samedi 8 : Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945**



=> 11h00 : Rassemblement au Nouveau cimetière, Route de la Cour Marigny, devant le Carré Militaire

=> 11h30 : Cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts devant l'Hôtel de Ville.

* **Dimanche 9 :** Triathlon à l'Étang des Bois.

⇒ Juin

* **Vendredi 18 : Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940**



=> 18h00 : Rassemblement sur l'esplanade du Musée de la Résistance, puis lecture de l'appel du 18 juin

=> Dépôt de gerbe.

* **Samedi 26 :** Tournoi d'improvisation théâtrale par l'Atelier à Coulisses, Centre Culturel du Martroi.

⇒ Juillet

* **Mardi 13 :** Retraite aux flambeaux, feux d'artifice au stade et Bal
* **Mercredi 14 : Célébration de la Fête Nationale**



=> 10h00 : Présentation de matériels des Pompiers Place du Mail,

=> 11h05 : Défilé à travers la ville,

=> 11h30 : Cérémonie avec dépôt de gerbe à l'Hôtel de Ville.

⇒ Août

* **Dimanche 8 :** Cérémonie du 77ème anniversaire de l'attaque du Maquis de Lorris, organisée par l'AFAAM à partir de 16h, au Carrefour de la Résistance.
* **Samedi 21 :** Trail de Loir'Espoir Athlé et randonnée pédestre, au Carrefour de la Résistance (départ de la Salle Blanche de Castille). Renseignements et inscriptions au 02.38.92.34.43 ou 06.86.08.22.67.

Communication

Consommons local, soutenons nos commerçants

Aidons Nos COMMERÇANTS

BON D'ACHAT SOLIDAIRE

de 10 € offert par la Mairie de Lorris

à valoir chez les commerçants Lorriçois pour tout achat minimum **de 20 €**

Un bon par foyer lorriçois

Pour recevoir votre bon : rendez-vous en Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

N'oubliez pas votre masque, votre attestation de déplacement et votre stylo.

Pour tous renseignements : contacter la Mairie au 02.38.92.40.22

Bon valable jusqu'au 31 mars 2021- Utilisable dans les commerces participant à l'opération.

Montant non remboursable, ni échangeable ni fractionnable

Si vous n'avez pas encore récupéré votre bon d'achat, il est encore temps !!!
La période d'utilisation des bons est prolongée jusqu'au 31 mars 2021.



Application Panneau Pocket

Offert par votre Mairie, Panneau Pocket vous permet de recevoir les alertes et les informations de votre commune sur votre téléphone.

******

Agenda 2021

Offert et sponsorisé par vos commerçants, vous pourrez retrouver votre agenda 2021 chez les commerçants participant à l'opération.

Il recense les services municipaux, les associations, les commerçants, les entreprises et les artisans lorriçois. En cas d'oubli ou d'erreurs, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous en informer.

******

La page Facebook « LORRIS ACTU » est devenue la page officielle « MAIRIE DE LORRIS », venez la découvrir.

Panneaux du patrimoine

Vous aurez remarqué, en vous promenant aux abords de l'Église, de la Halle ou de l'Hôtel de Ville, des lutrins expliquant l'histoire de ces patrimoines remarquables de la commune.

Nous remercions vivement le Conseil Départemental du Loiret et le pôle tourisme Loiret, qui les ont crées et offerts à la commune de Lorris.

Dans cette édition et les deux prochaines, nous vous présenterons ces panneaux.



À la découverte du patrimoine du Loiret

L'hôtel de ville de Lorris

Edifié à la toute fin du 15e siècle, bijou Renaissance du patrimoine lorriçois, l'hôtel de ville mêle harmonieusement la brique polychrome de tradition orléanaise, la pierre finement sculptée d'inspiration italienne et l'ardoise de ses toitures à la française.

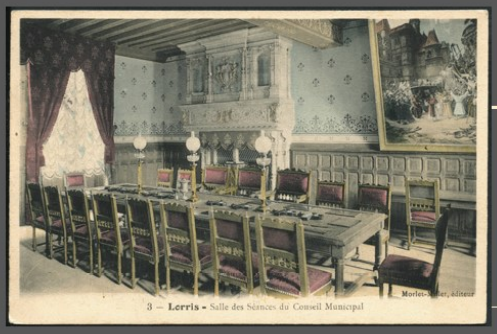
Un élégant logis Renaissance

L'hôtel de ville de Lorris occupe une belle construction du début de la Renaissance, rachetée par la commune en 1821. Elevée à la fin du XVe siècle par les héritiers de Jean de Neufvy, seigneur de Langesse, elle est composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'une toiture à la française en ardoise : le comble est éclairé par deux hautes lucarnes dont les baies géminées en plein cintre sont surmontées d'un entablement et d'un attique richement sculptés. Les pieds droits, angles, corniches et linteaux sont en pierre de taille, mais le plein des murs est en briques rouges et noires dessinant des motifs géométriques : en chevrons au rez-de-chaussée, en losanges entrelacés au premier étage. Les jambages des portes et des fenêtres sont en forme de pilastres à chapiteaux et décorés de fines sculptures inspirées de la Renaissance italienne. Les fenêtres rectangulaires sont à meneaux. De chaque côté du toit, deux rampants sont surmontés de deux figures soutenant des écussons. Sur la façade côté jardin où l'on retrouve un décor de briques polychromes, une tourelle octogonale en hors-d'oeuvre abrite un escalier à vis.

1 - Façade extérieure © Archives départementales du Loiret
2 - Façade intérieure © Archives départementales du Loiret







D'importantes restaurations à la fin du XIXe siècle.

Classé dès 1862, l'hôtel de ville de Lorris, construction typique de l'architecture de la Renaissance en Orléanais, a fait l'objet d'une attention particulière des grands architectes du XIXe siècle. C'est sur des crédits accordés par l'Etat qu'il a été restauré en 1885-90 par l'architecte René Dusserre, élève de Viollet-le-Duc : les meneaux ont alors été rétablis aux fenêtres et une partie des sculptures refaites à l'identique.

Salle des séances du Conseil Municipal © Archives départementales du Loiret

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Charte de Lorris fut promulguée en 1134 par le roi de France Louis VI le Gros et renouvelée par ses successeurs. Elle donnait à la ville, résidence chère aux premiers Capétiens, « privilèges et franchises » connus sous le nom de « coutumes », faisant ainsi de Lorris la première commune « franche » du royaume. Cette Charte a connu un grand succès aux XIIe et XIIIe siècle et a servi de modèle au bénéfice de nombreuses villes.

Lorris, Hôtel de Ville (town hall)

This elegant lodge, built in the late 15th century, was acquired by the town in the early 19th century and restored from 1885 to 1890. Lorris' town hall presents architectural and decorative features dating from the Orléans region's early Renaissance period. It is comprised of a ground floor, a first floor and an attic, illuminated by two high gemeled semi-circular dormer windows surmounted by an elaborately carved entablature and acroterion. The engaged piers, angles, cornices and lintels are in freestone, whereas the wall facades feature geometric designs in red and black brick. The door and window jambs are formed of pilasters with capitals and are decorated with fine sculptures inspired by the Italian Renaissance. The building boasts rectangular mullion windows. On the garden facade, of multi-coloured brick design, an octagonal turret houses a spiral staircase.

www.tourismeloiret.com

Travaux

City Park

Suite à l'initiative de notre Conseil Municipal Jeunes (CMJ), le City Park a été réalisé et mis en service en décembre 2020.

Il est ouvert en permanence à disposition de toute la population. C'est pour cette raison qu'il a été construit en dehors des installations sportives existantes.

Par ailleurs une caméra de vidéo-protection a été installée sur le site.



Cette opération d'un coût de 43 389,89 € a fait l'objet d'une subvention de 25 430,74 €, par le Conseil Départemental, que nous remercions vivement.

Rue du Chemin aux Cochons

Le cheminement du Chemin aux Cochons reliant le collège à la Communauté de Communes a été réalisé suite à la proposition du Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Un ralentisseur supplémentaire a été mis en place sur la chaussée.

Le chemin est à la fois cycliste et piétons et a fait l'objet d'une demande supplémentaire en cours pour en sécuriser la bordure.





Rue du Chemin Vert

Des bandes podotactiles ont été installées sur chaque passage piéton pour les personnes à mobilité réduite.

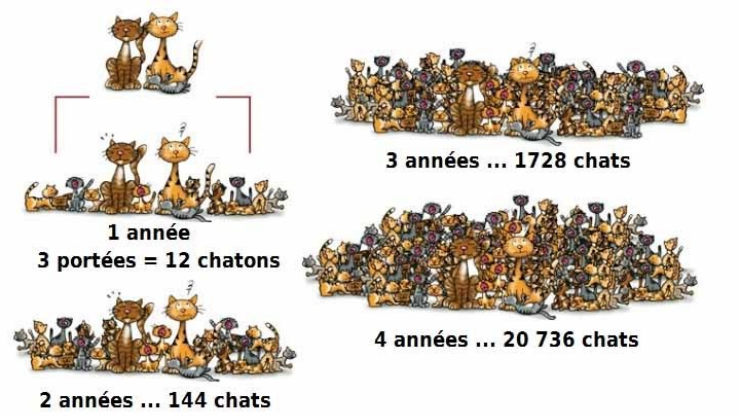
Ces dispositifs tactiles à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes ont été conçus pour les alerter d'un danger immédiat. Elles doivent être repérables par le public concerné, que ce soit au pied ou avec une canne.



Rappels réglementation

La police municipale tient à attirer votre attention sur plusieurs points :

- La prolifération des chats dans certaines rues de la commune entraine des troubles à la salubrité publique dont la police doit tenir compte. Par conséquent, une campagne de capture des chats errants va être organisée avec la société protectrice des animaux (SPA). Il est rappelé à cette occasion que depuis la parution du Décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 **les propriétaires de chats ont l'obligation de permettre l'identification de leur animal (puce)** sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros ;



- Le service de police a constaté une nette amélioration concernant le **stationnement** anarchique notamment sur la piste cyclable route de la Forêt ; il reste cependant des difficultés de stationnement sur trottoir (135 € d'amende) au niveau de l'avenue du capitane Albert et rue du 14 août ;

- De nombreux riverains nous sollicitent pour des circulations de véhicules à des **vitesses excessives** en agglomération : des contrôles seront organisés pour juguler ce phénomène ;



- L'arrivée du printemps signifie redémarrage de la végétation. Les propriétaires de terrains sont invités à **entretenir les haies** invasives. Il est rappelé que le **brûlage est interdit** et que toute réquisition au service de police municipale fera l'objet d'une intervention auprès du contrevenant ;





- Le **marché hebdomadaire** reste très fréquenté, le contexte sanitaire impose le **port du masque** pour tous, le respect des gestes barrières, la circulation à vélo y est interdite et les chiens doivent être tenus en laisse.





- Après une campagne de verbalisation drastique, les **dépôts sauvages** ont diminué significativement mais restent trop nombreux. Aucune tolérance n'est accordée pour cette infraction punissable de 68 € à 1500 € d'amende.



CDS LEBRUN Police municipale de Lorris

Vie scolaire

Début des inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires, pour l'année scolaire 2021/2022, se dérouleront en Mairie jusqu'au 30 avril 2021 pour les élèves de Petite Section de Maternelle. Elles concernent les enfants nés en 2018.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02.38.92.48.66 ou vous présenter en mairie avec les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (datant de moins de 6 mois)

Vous pouvez également procéder à l'inscription par mail auprès du service scolaire : eo.mairie.lorris@orange.fr

L'inscription définitive à l'école Maternelle sera effectuée par la directrice de l'école, Madame Isabelle PROVOST (au 02.38.94.28.63) exclusivement sur rendez-vous.

Pour les enfants résidant à Noyers, les préinscriptions se dérouleront à la mairie de Noyers (02.38.92.40.72).

Un invité au restaurant scolaire

Le 12 février dernier, un professionnel de Pôle Ressource 45 est venu, pendant la pause méridienne, au restaurant scolaire afin d'observer le déroulement des services pour améliorer le bien-être des enfants. En effet, la restauration scolaire est un moment convivial pendant lequel les enfants apprennent à vivre en groupe et à déjeuner en collectivité.

Un retour de partage, d'expérience et d'outils pédagogiques sera ensuite effectué auprès du personnel encadrant.

Inscription à la cantine et la garderie

Pour les activités périscolaires (restauration scolaire et garderie périscolaire), les dossiers seront à renouveler avant la fin de l'année.

Les dossiers seront distribués aux familles par le biais des enseignants courant avril 2021 et mis en ligne sur le site Internet de la commune à cette même période.

Aménagement des horaires scolaires

Afin de respecter le nouveau protocole sanitaire demandé par le gouvernement, qui stipule que les enfants doivent déjeuner par classe, il a été mis en place 5 services au restaurant scolaire au lieu de 2.

Par conséquent, les horaires méridiens ont été modifiés pour 4 classes qui terminent à 12h30 et reprennent les cours à 14h00. Cette nouvelle organisation est le fruit d'une concertation entre l'inspection académique, les élus, le directeur de l'école élémentaire et la responsable du restaurant scolaire.

Cette modification a pu perturber l'organisation de chacun notamment pour aller chercher les petit(es) frères/sœurs qui , eux, terminent à midi.

Tous les services de la Mairie ont été impactés par la COVID, ce qui a entraîné une baisse des effectifs. Malgré tout, le personnel présent fait son possible pour pallier les absences et s'adapter aux nouvelles mesures.

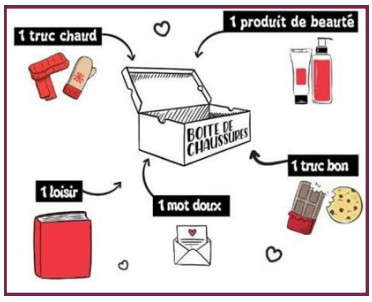
En cette période difficile, l'entraide et la compréhension sont les bienvenues.

Action solidaire : Les boîtes de Noël…

L'école élémentaire de Lorris a participé à une action lancée par l'Association "les mains tendues", d'Orléans, qui consistait à fabriquer des boites cadeau de Noël pour les SDF et personnes dans le besoin.

Durant 2 semaines, la classe de Mme DIDIER (CM1-CM2) a récolté chaque jour : 1 truc chaud, 1 truc bon, 1 produit de beauté, 1 loisir, 1 mot doux. Les élèves ont fabriqué des boites cadeau.





L'Association des mères de Noël solidaires de Montargis a lancé la même opération. De nombreuses personnes de Lorris y ont répondu dont les élèves du Collège de Lorris.

Les boîtes ont été déposées à la boutique Décors Autrement qui s'est chargée de les récolter et de les transmettre à l'Association. Quatre-vingt-dix enfants du secteur de Montargis ont pu ainsi recevoir une boîte pour Noël.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle action.



État-civil : démarches administratives

Inscription sur les listes électorales

Qui peut être électeur ?

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à la condition qu'ils se soient fait recenser à 16 ans) ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française.
Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Quand s'inscrire ?

À tout moment de l'année, jusqu'à 6 semaines avant le scrutin (il n'y a plus de date butoir au 31 décembre de chaque année depuis 2019).

Comment s'inscrire ?

Vous devez vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le recensement militaire

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
La Mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**.



Carte nationale d'identité et passeport

Les cartes d'identité et les passeports ne sont plus délivrés par la Mairie de Lorris. Vous devez déposer vos demandes après avoir pris un rendez-vous à :

- La Mairie de Bellegarde : 02.38.90.10.03
- La Mairie de Châtillon-Coligny : 02.38.92.50.11

La Mairie de Lorris reste à votre disposition afin de vous fournir les formulaires.

Légalisation de signature

Il faut se présenter en Mairie avec sa carte d'identité. La signature à légaliser doit impérativement être faite devant l'officier d'État Civil (sur RDV au 02.38.92.40.22).

Permis de construire ou déclaration préalable

Il est rappelé aux habitants que, quelle que soit la surface de la construction, une demande doit être faite en mairie.
Le service instructeur de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais se charge d'instruire le dossier.

Permis de conduire et carte grise

Les démarches liées à l'obtention d'un certificat d'immatriculation (carte grise), pour ventes ou changement d'adresse, se réalisent aujourd'hui de deux façons différentes :

- De manière numérique via UNIQUEMENT le site de l'ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr/
- De manière physique chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture.

NB : Attention, énormément de sites internet vous proposent de réaliser les formalités liées à votre carte grise contre une certaine somme d'argent. Avant toute validation de paiement, vérifiez quel est le prix d'une carte grise.

En général, les imprimés nécessaires pour obtenir les services les plus demandés sont sur : http://www.service-public.fr

Région Centre : aide au transport pour la vaccination au COVID-19

La Région Centre Val de Loire facilite la mobilisation du service de transport « Rémi » au profit des personnes qui seront concernées par la 2ème campagne de vaccination :

- Le réseau (trains, cars, transport à la demande) sera gratuit sur le trajet entre domicile et centre de vaccination de secteur, sur justificatif du rendez-vous,
- Le service de transport à la demande Rémi +, qui dessert très largement les communes rurales au plus près de nos aînés, sera adapté pour desservir, les jours habituels de son fonctionnement, et en plus des destinations habituelles, le centre de vaccination de secteur.

Rappel : Le numéro vert pour s'inscrire pour la vaccination est le **0805 021 400**

Bienvenue à M. Fabien AVRIL, nouveau responsable des espaces verts.



Arrivé le 1er février 2021 au sein de l'équipe des services techniques, Fabien a 10 ans d'expériences dans les espaces verts dont un an au Québec.

Diplômé d'un BTS Agricole option espaces verts, et originaire de la région, il a souhaité mettre son expérience au profit de la commune. En plus de ses missions de terrains, il encadre une équipe de 5 agents et est l'adjoint de Marc OZANNE, Responsable des services techniques.

Précédemment, il a travaillé sur un chantier d'insertion dans le maraichage aux Jardins du Cœur de Lorris. Ses motivations étant d'aider les personnes sans emploi dans la reprise du travail.

Il remplace M. Joël GALOPIN qui est parti en retraite le 30 septembre 2020, après 15 années passées à la Mairie de Lorris.

L'ADAPA, une association au service des personnes âgées et handicapées

Le Service d'Aide et d'Accompagnement du Pays de Lorris existe depuis 1985 et est un acteur associatif incontournable du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées sur le secteur de Lorris.

Notre mission est de vous aider à votre domicile de façon ponctuelle ou permanente. Nous évaluons avec vous vos besoins mais aussi le dispositif de droit commun susceptible de financer en tout ou partie le coût des interventions (Aide Personnalisée à l'Autonomie du Conseil Départemental, Prise en charge des Caisses de retraite, mutuelle…). Les aides financières qui vous sont versées pour favoriser votre maintien à domicile ne sont pas à rembourser par la suite. Vous pouvez par ailleurs bénéficier d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Une perte d'autonomie temporaire, des difficultés de maintien à domicile, une sortie d'hospitalisation ou juste un besoin d'être soutenu sont des motifs pour lesquels vous pouvez nous solliciter !

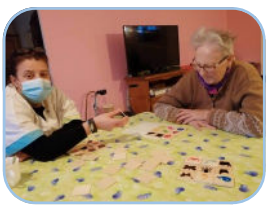
Nos salariées sont là pour vous accompagner à votre domicile dans les tâches de la vie quotidienne par de l'aide à la personne (aide au lever et au coucher, toilettes, change, aide au repas, préparation des repas, courses, accompagnements extérieurs) et de l'aide domestique (entretien du logement et du linge).

Nous pouvons aussi vous proposer de mettre en place une **téléassistance** via notre partenaire ainsi qu'un service de portage de repas à domicile.

Vous Aider est notre Métier.

Nous vous accueillons sur rendez-vous au Centre Médico Social :

7 route de la Forêt à Lorris
Du lundi au vendredi
De 8h00 à12h30 et de 14h00 à 17h30
Tél : 02.38.94.83.49
Courriel : adapa.lorris@wanadoo.fr
www.adapalorris.fr



Bienvenue aux nouveaux commerçants

Diabol'ink Tattoo



Nous avons accueilli, il y a quelques mois, un nouveau salon de tatouage au 52 Grande Rue.

Vous pouvez joindre Diabol'ink Tatto au 07.83.53.99.59.

ElleStoi

Aurélie vous accueille dans sa boutique de prêt-à-porter féminin, ElleStoi, située 4 Place du Martroi.

Les horaires d'ouverture sont du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche sur rendez-vous. Vous pouvez la joindre au 09.75.57.25.51.

elle Stoi

Docteur Abou Saada

Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouvel ORL qui s'est installé à la Maison de Santé de Lorris.



Le docteur ABOU SAADA reçoit en consultation sur rendez-vous du lundi au samedi.

Vous pouvez contacter son secrétariat au 09.53.86.12.11.

Point Or

Mickael vous accueille tous les matins dans sa boutique, située 11 Grande Rue, de 9h à 12h du mardi au dimanche.

Il reste joignable au 06.61.67.04.95.



Déménagement K.M Coiffure

Le salon KM Coiffure a changé d'adresse. Il se trouve désormais au 15 Grande Rue où vous pouvez le contacter au 02.38.94.82.67.

Nous lui souhaitons une bonne installation.



Thélem Assurances

Nous souhaitons une très bonne retraite à Monsieur Marc VAN DEN BOOM et la bienvenue à Madame et Monsieur ROBLAIN, qui ont repris l'agence THELEM.



Le Fournil de Lorris

Monsieur BOURLIER et toute son équipe vous accueille dans leur boulangerie au 37 Grande Rue. Vous pouvez contacter Le Fournil de Lorris au 02.38.87.02.27.



Écurie de la Gibonnière



Communiqué

L'application d'autostop organisé et sécurisé, Rezo Pouce, devient désormais une application de covoiturage pour tous vos déplacements quotidiens sur les 95 communes du Gâtinais Montargois ! Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou postez un trajet unique sans limite de temps.



Passagers : Vous n'avez pas de solution de transport et vous devez vous rendre dans quelques jours à Montargis ou une commune proche de chez vous ? Effectuez votre demande de trajet via l'appli Rezo Pouce. Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.

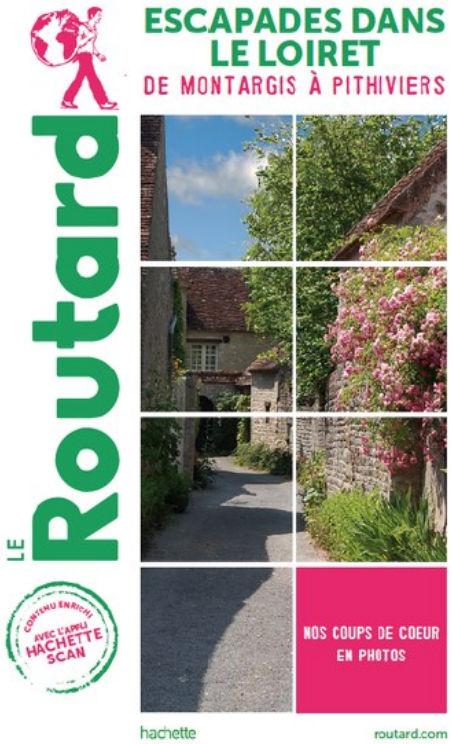
Conducteurs : Vous souhaiteriez covoiturer régulièrement ? N'hésitez pas, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels via l'appli en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'appli et ainsi vous proposer de covoiturer ensemble. Si le trajet devient régulier, une participation du passager aux frais de carburant est possible.

REZO POUCE

Si ce n'est pas déjà fait, découvrez donc la nouvelle interface et les nouvelles fonctionnalités en mettant à jour l'application ou en la téléchargeant sur Google Play ou l'App Store.

Évidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop « classique », sans prise de rendez-vous, en vous positionnant sous un panneau Rezo Pouce avec une fiche destination.

GÂTINAIS MONTARGOIS
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



GUIDE DU ROUTARD

Escapades dans le Loiret
DE MONTARGIS A PITHIVIERS

À 80 km de Paris, bordée par la forêt d'Orléans, cette partie du Loiret, traversée par la Route de la rose, abrite de superbes jardins ainsi que des sites qui méritent le déplacement, comme le château de Chamerolles et son musée du parfum, ou l'atelier-musée de l'Imprimerie du Malesherbois. Et n'oubliez pas de goûter les deux versions du célèbre pithiviers et de rapporter du miel du Gâtinais.

Dans ce guide :

* Tous les coups de cœur du routard sur notre territoire illustrés ;
* Des suggestions de programmes et toutes les infos pour organiser votre séjour ;
* Des visites, des activités et des adresse au meilleur rapport qualité/prix vérifiées sur le terrain ;
* Des cartes pour vous repérer sur le territoire en un clin d'œil.

GÂTINAIS MONTARGOIS
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



LE SERVICE ÉCO HABITAT, UN SERVICE PUBLIC GRATUIT ET LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Faciliter le parcours des particuliers dans leur projet de rénovation thermique, améliorer leur confort au quotidien et les aider à réduire leurs factures énergétiques : telles sont les principales missions du Service Éco habitat.

Ce service public local pour la rénovation énergétique des logements est porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais Montargois. Il **vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique** : plan de travaux, études de devis et information sur toutes les aides financières associées. Pour vous permettre d'évaluer votre logement, le Service Éco Habitat met également gratuitement des outils à disposition des habitants : caméra thermique, mallette d'éco mesures.

Contactez le Service Éco Habitat par téléphone au 02 38 92 10 58 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ou par courriel à service.ecohabitat@pays-gatinais.com

Le Service Éco Habitat vous reçoit sur rendez-vous :

- ◊ Du lundi au vendredi, au 3 rue de Crowborough à Montargis
- ◊ Le 1er mardi du mois au 4 avenue de la Quiétude à Bellegarde dans les locaux de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Paroles à « LORRIS VILLE D'AVENIR »

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021 et surtout nos meilleurs vœux de santé en cette période de difficultés sanitaires.

De nombreuses voix ont demandé auprès de la Mairie qu'un geste soit fait envers les commerçants, à l'instar de nombreuses communes. Cette demande a débouchée sur la mise en place d'un bon de 10 Euros à valoir sur un achat minimum de 20 Euros.

Ce que nous pouvons regretter c'est le fait qu'il n'y ait pas eu le retentissement escompté (environ 300 bons retirés auprès de la Mairie sur 1500 prévus). Cette situation est due, nous semble-t-il, à un manque d'informations personnalisées et individuelles. Cela confirme que pour toucher l'ensemble de la population les moyens de communications classiques, destinés à un ensemble, ne sont plus suffisants.

Une autre action, à l'initiative de quelques-uns et à propos de laquelle nous sommes très favorables car elle démontre la vivacité de réaction de notre commune, est la création d'une association de commerçants et artisans mettant en place, pour maintenant et pour l'avenir, une série d'actions qui nous l'espérons, vont « booster » l'économie locale face à cette période difficile.

Par contre, dans les regrets de début d'année, il est triste de constater que les dépôts sauvages ne font qu'augmenter au fil des années dans notre ville. Cela impacte non seulement le côté esthétique mais le point de vue économique. En effet, cette situation génère, des dépenses, tant en activité du personnel communal qu'en coûts financiers à la charge de la commune. Cela fait partie de l'ensemble des priorités sur lesquelles il faut impérativement se pencher.

Dans l'attente de l'évolution favorable des points évoqués plus haut

Notre équipe vous rappelle que vous êtes les acteurs du quotidien et que vous ne devez pas hésiter à nous interpeller.

En attendant nous vous souhaitons, à nouveau, une bonne santé et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Christelle FRANCHIN, Yolande REBOUX, Pascal OZANNE, Patrick GOMET, Joël VIRON.

État-civil



Ils sont arrivés (du 25/07/2020 au 07/02/2021)

Nous leur souhaitons la bienvenue et félicitons les heureux parents

A noter, que certains parents ne souhaitent pas de parution dans la presse. Cette liste n'est donc pas exhaustive.

- Alix LEBOUVIER
- Fatima DAHRAOUI
- Gabin NAUDIN MAINET
- Anis ESSALHI
- Léonore BOSSARD
- Cassie ALLAMELOU

Ils se sont unis

Tous nos vœux de bonheur !! (du 01/08/2020 au 07/02/2021)

- Kathleen BARROSO MOCO et Alexandre CORTEGGIANI
- Béatrice LIEVENS et Thomas PERDEREAU
- Fanny MELITO et Mustafa ALPAY
- Laura TAILLANDIER et Melvin MAGALDI
- Lamya EL BOUISFI et Chakir DAHRAOUI
- Fatima HAJJI et Karim ROUDANE

Ils nous ont quittés (du 01/08/2020 au 07/02/2021)

- Emile RENAULT
- Jessica TEIXEIRA CARDOSO
- André DECHAMPS
- Bernard GALLIER
- Gilles MARIS
- Jack BERNEY
- Marcelle THEVENIN
- Jacqueline DEROIN
- Monique JOUSSE
- Ginette DURAND
- Marius AUBRY
- Alberte ALLION
- Madeleine LEVASSEUR
- Marie PERRIOT
- Jean DODINET
- André VALLEE
- Alice BRUCY
- Marie RENAULT
- Georges MALVILLE
- Jean-Paul BRIDOUX
- Suzanne REGNAUD
- Alain GIRARD
- Jacques DESPRES
- Monique CEDARD
- Rahma JILALI
- Jean-Pierre GADEA
- Louisette POIRIER
- Jean-Jacques POIRON
- Geneviève MASSON
- Maurice COUTELLIER
- Gérard BEAUDOIN
- Frank CLAIN
- Michel NAUDIN
- Jimmy MERRANT
- Marie COLON
- Jean BRUNOIS

Concours photo organisé le week-end du 16 janvier 2021



Avec cette belle neige et dans l'optique de changer la photo de la page Facebook « Mairie de Lorris », un concours photo a été proposé à tous, amateurs comme professionnels, sur le site.

Nous remercions l'ensemble des participants et des votants et nous félicitons Monsieur Gilles T. qui a gagné le concours.

L'ensemble des photos de la première page est extrait de ce concours.

Rédaction du Journal d'information « le BIL »
Numéro 163 - Février 2021

Directrice et responsable de la publication :
Madame Valérie MARTIN

Rédaction et crédit photos :
Commission Communication
Photo Club de Lorris

Impression :
Imprimerie Centrale (GIEN)